



1 560 jeunes du Poitou-Charentes quittent le système scolaire sans diplôme ni qualification, soit 5,6 % des effectifs sortants du 2nd degré. Dans le même temps, 27 500 jeunes, en rupture scolaire ou en recherche d'insertion, sont annuellement accueillis dans les Missions locales.

Le processus de décrochage scolaire qui conduit à l'échec et aux sorties du système est complexe car ces jeunes ne constituent pas un groupe spécifique et homogène. De plus, leur suivi relève d'un très grand nombre d'institutions et d'organismes.

Compte tenu des enjeux socio-économiques de cette situation, la Présidente du Conseil régional a souhaité recueillir « l'avis du CESR sur les actions mises en place par les différents acteurs ainsi que (ses) préconisations de façon à mieux coordonner les efforts de chacun en matière de lutte contre les sorties prématurées du système scolaire ».

Le décrochage scolaire : Pas de définition unique du processus

La problématique du décrochage scolaire est née avec la massification de l'enseignement secondaire. C'est une réalité qui tend à devenir centrale dans le contexte actuel de « crise de l'école et de son environnement ».

Ce processus est au carrefour de 3 notions qui recouvrent des réalités différentes :

- ⊕ la notion de **décrochage scolaire** qui exprime la démobilité, le rejet ou le renoncement ;
- ⊕ la notion de **difficulté et d'échec scolaire** en fin de scolarité obligatoire ;
- ⊕ la notion de **rupture scolaire** qui rejoint celle de l'échec, sans pour autant séparer les jeunes encore dans le système et ceux qui en sortent.

Il n'y a donc pas de définition unique du décrochage scolaire, de même qu'il y a disparité des publics et enchevêtrement des causes qui conduisent au décrochage et aux ruptures scolaires.

Le décrochage scolaire : Le cumul de différents facteurs

⊕ L'élève et son environnement

Bon nombre de facteurs sont exogènes au système éducatif. Ils ne se manifestent pas avec la même fréquence selon le lieu, les populations ou le type d'établissement :

- ⊕ l'**inégalité socioculturelle** au niveau de la réussite scolaire ;
- ⊕ le **contexte familial** et les rapports avec sa famille ;
- ⊕ les **difficultés sociales** ou l'instabilité professionnelle ;
- ⊕ la **morphologie économique, sociale et productive** des territoires ;
- ⊕ les **disparités de l'offre éducative** entre les territoires et les établissements.

⊕ Le système éducatif

L'organisation et le fonctionnement du système éducatif constituent une première série de facteurs de rupture auxquels il faut ajouter ceux liés aux capacités d'apprentissage des élèves. Les mentalités françaises sont marquées par la notion de « retard scolaire ». Or, les jeunes ne présentent pas tous, à un âge donné, le même niveau de maturité et les mêmes aptitudes.

Les processus proprement scolaires accélèrent ou déclenchent les ruptures : difficulté d'apprentissage, stigmatisation liée à la sédimentation des conflits tout au long des parcours...

L'orientation des élèves est un des problèmes majeurs à résoudre, car elle « sonne » comme une rupture ou une sanction, et ce notamment lors de trois étapes critiques :

- ⊕ l'entrée en 6^{ème} et la fin de 5^{ème} ;
- ⊕ la fin du 1^{er} cycle secondaire (la grande majorité des élèves) ;
- ⊕ le choix en 2nd cycle de l'enseignement général ou professionnel.

Le décrochage scolaire : Une diversité d'actions à responsabilités partagées

Un nombre important d'acteurs, tant opérateurs que financeurs, sont impliqués dans la prise en compte des difficultés et du décrochage scolaire, et dans l'attention portée aux jeunes sortis sans qualification.

Le Rectorat : au delà des actions pédagogiques mises en oeuvre ces dernières années, l'année 2007 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation de la MGI (Mission générale d'insertion) dans le cadre de PAQI (pôle d'accompagnement à la qualification et à l'insertion).

Le Conseil régional : en complément de ses interventions en faveur des lycées et de la vie lycéenne, dont la mise en place de Conseillers tuteurs en insertion, plusieurs dispositifs d'accompagnement auprès des lycées publics, EREA et CFA ont été engagés.

Les Conseils généraux, Communautés d'agglomération ou communes sont également, pour beaucoup, engagés dans des « projets éducatifs locaux » ou dispositifs partagés.

Le monde associatif : en particulier l'économie sociale et solidaire, le réseau d'accueil des Missions locales et PAIO, les Chambres consulaires et les organisations professionnelles.

Le décrochage scolaire : Des spécificités Poitou-Charentes

Poitou-Charentes se situe parmi les régions les moins touchées par le phénomène. En effet, le niveau de retard scolaire en fin de collège est un des plus faibles de France, de même que la proportion de jeunes ayant quitté le système éducatif sans le 1^{er} niveau de qualification. Le taux d'apprentissage est le plus élevé de France (sur 100 jeunes de 16 à 25 ans, 6,5 % sont apprentis).

Mais :

- ⊕ les taux de redoublement en 6^{ème} et 4^{ème} sont supérieurs à ceux du niveau national,
- ⊕ l'orientation vers les lycées généraux et technologiques est nettement inférieure à la moyenne nationale (37 % des élèves de 3^{ème} des établissements publics se dirigent vers les lycées professionnels et l'apprentissage),

PROPOSITIONS

L'école et les politiques scolaires ne peuvent actuellement lutter seules contre ces difficultés. Plus que jamais, la coordination entre les partenaires est nécessaire. Le rapport du CESR propose 4 volets d'actions afin d'améliorer l'efficacité et la cohérence des politiques mises en oeuvre au niveau régional.

1 Développer le repérage et le suivi précoce des jeunes en difficulté

Systématiser le repérage dès la maternelle

- Établir un bilan psychomoteur et des troubles de la santé
- Informer / sensibiliser sur les troubles du langage et des apprentissages
- Développer la préscolarisation des enfants dès deux ans

Améliorer le traitement des difficultés dans le 1^{er} degré

- Rechercher la complémentarité entre les structures et les mesures
- Mettre en place les moyens et l'accompagnement pédagogique approprié aux programmes « Ambition réussite » et « Réussite éducative »
- Améliorer la liaison entre le 1^{er} et 2nd degré

Organiser la veille des situations de décrochage scolaire

- Définir une politique de veille sur les situations réelles de décrochage et de rupture
- Créer au niveau territorial des commissions ou cellules de veille éducative
- Mettre en place une réelle prise en compte des aptitudes extrascolaires

Créer un dispositif de suivi des parcours

- Coordonner les bases de données existantes, suivre le parcours des élèves (base commune)
- Établir un suivi de cohorte dans chaque établissement
- Confirmer le niveau régional pour le suivi des parcours des jeunes

2 Améliorer la prévention, la formation et l'orientation pour éviter les sorties des jeunes sans qualification

Faire de l'orientation un volet essentiel du système éducatif

- Intégrer l'orientation au système de formation tout au long de la vie
- Veiller à la présence de COP (conseillers d'orientation psychologues) dans les établissements
- Organiser sur le territoire l'orientation possible des élèves vers la formation professionnelle

Développer une pédagogie adaptée à l'hétérogénéité des jeunes

- Développer une pédagogie différenciée
- Améliorer les passerelles entre enseignement général, technologique et professionnel
- Développer l'aide au travail et le soutien individuel avant la sortie du collège

Mieux former et aider les enseignants

- Adapter la formation initiale des enseignants (connaissance physiologique et psychique de l'enfant) et la formation continue (maintien des connaissances)
- Aider les enseignants face aux évolutions sociétales ou comportementales des élèves (groupes d'échanges, guide)

Construire un réseau régional pour la « réussite »

- Ouvrir le lycée à de nouvelles missions (formation permanente, ...)
- Renforcer les synergies entre les filières de formations professionnelles et technologiques
- Construire des réseaux de coopération entre établissements / collectivités locales / associations

3 Assurer un meilleur accompagnement des jeunes en difficulté dans leur parcours

Organiser l'accompagnement individuel des jeunes sur le territoire

- Faire participer les partenaires concernés aux PAQI
- Créer un réseau unique d'accompagnement des jeunes
- Renforcer les actions d'accompagnement pour éviter des sorties sans solution de formation

Structurer et valoriser les dispositifs d'accompagnement à la scolarité

- Optimiser la cohérence et la lisibilité des actions périscolaires
- Contractualiser entre les différents partenaires pour améliorer l'efficacité
- Contôler le développement de propositions commerciales

Favoriser l'accompagnement à la scolarité dans les territoires

- Adapter l'offre éducative et à l'accompagnement scolaire sur le territoire
- Généraliser « l'école ouverte » à l'ensemble des lycées et collèges
- Soutenir la mutualisation des moyens et initiatives au niveau intercommunal

Mieux impliquer les familles dans la vie scolaire

- Mieux associer les parents à la démarche globale d'apprentissage
- Établir et organiser de nouvelles relations entre l'école et les parents d'élèves
- Former les enseignants et les parents d'élèves à cette relation

4 Renforcer la coordination, le pilotage et l'évaluation des actions en région

Créer un pôle régional pour une nouvelle gouvernance de l'éducation et de la formation

- Instaurer un espace de mise en synergie des partenaires de l'éducation / formation avec pour missions :
 - le repérage et le suivi des sorties sans qualification
 - la cohérence et l'optimisation des pratiques et des dispositifs

Instaurer un plan d'actions partagé au niveau régional

- Rechercher la cohérence des dispositifs et actions des partenaires
- Élaborer un véritable « Schéma régional d'orientation et d'insertion professionnelle »
- Inscrire un traitement des sorties sans qualification dans les PASER et PASÉD

Renforcer la coopération entre les acteurs pour la prise en charge des jeunes en difficulté

- Coordonner les actions des partenaires dans la lutte contre l'illettrisme
- Développer les synergies dans le suivi social et médico-social des jeunes
- Mutualiser les moyens et organiser les réseaux d'acteurs pour améliorer l'efficacité des actions

Évaluer les actions et dispositifs mis en oeuvre au niveau régional

- Veiller à l'efficacité des dispositifs et s'engager sur la réduction des empilements
- Créer une instance régionale d'évaluation des actions et des engagements réciproques
- Développer une culture d'évaluation des pratiques